



Independent observer
of the Global Fund

Soutien d'urgence du Fonds mondial à l'Ukraine

Le 4 mars, le Secrétariat du Fonds mondial a demandé au Conseil d'approuver l'augmentation du Fonds d'urgence de 30 millions de dollars supplémentaires pour répondre aux besoins pressants de plusieurs pays qui ont récemment subi des catastrophes naturelles ou qui sont en proie à des conflits à grande échelle ayant un impact sur la fourniture de services essentiels de traitement et de prévention.

Contexte

Le Fonds d'urgence permet au Fonds mondial de réagir rapidement et avec souplesse dans les situations d'urgence, en aidant à prévenir les interruptions des services essentiels de traitement et de prévention qui ne peuvent être financés par la reprogrammation des fonds de subvention existants dans certaines situations d'urgence. Le Secrétariat a le pouvoir d'approuver l'utilisation du Fonds d'urgence et les fonds peuvent être déployés par le biais des partenaires de mise en œuvre existants (bénéficiaires principaux ou sous-bénéficiaires) ou par le biais d'organisations préqualifiées, telles que l'UNICEF, le Comité international de la Croix Rouge et Save the Children.

Lorsque le Conseil d'administration a approuvé les priorités d'investissement catalytique pour la période d'allocation 2020-2022, il a mis à disposition 20 millions de dollars pour le Fonds d'urgence. Actuellement, il reste 9 032 597 dollars de fonds disponibles. Cependant, il existe une réserve d'environ 17 millions de dollars pour répondre à l'impact du cyclone tropical Ana et au conflit dans la région nord-ouest du Tigré en Éthiopie. En outre, le Secrétariat a finalisé un ensemble de mesures d'urgence pour l'Ukraine, qui nécessite un investissement supplémentaire d'environ 15 millions de dollars.

Le Secrétariat a recommandé que 30 millions de dollars supplémentaires soient mis à disposition du Fonds d'urgence pour combler ces besoins et permettre de futures interventions d'urgence. Il recommande que cette somme soit financée par les fonds qui ont déjà été mis à disposition par le Comité

d'audit et de finances (AFC) en octobre 2021 pour l'optimisation du portefeuille.

Le Secrétariat a envisagé de demander au Comité stratégique (CS) d'approuver une réaffectation de fonds provenant d'autres priorités catalytiques, mais n'a pas identifié de fonds suffisants et facilement disponibles à réaffecter pour le moment, et le processus pour y parvenir empêcherait une réponse suffisamment rapide.

Décision

Point de décision : GF/B46/EDP17 : Augmentation du financement du fonds d'urgence

Le Conseil exprime ses inquiétudes quant aux effets dévastateurs de la récente invasion de l'Ukraine, du cyclone tropical Ana au Mozambique et au Malawi, et du conflit dans la région du Tigré, au nord-ouest de l'Éthiopie, et aux graves conséquences sur les vies humaines dans ces régions. Le Conseil réaffirme également son engagement à répondre efficacement et rapidement aux contextes d'urgence afin d'assurer la continuité des services de santé vitaux grâce aux programmes soutenus par le Fonds mondial. Par conséquent, le Conseil:

1. reconnaît que des fonds supplémentaires sont nécessaires pour le Fonds d'urgence afin de garantir un financement suffisant susceptible de répondre aux urgences actuelles et en constante évolution
2. Approuve la réaffectation au Fonds d'urgence de 30 millions USD provenant des fonds d'optimisation du portefeuille approuvés par le Comité d'audit et des finances.

Un résumé des décisions antérieures pertinentes fournissant le contexte du point de décision proposé figure à l'annexe 1 de la décision du Conseil – GF/B46/ER13 du 4 mars 2022.

[Read More](#)
